

Les “prénoms révolutionnaires” dans la révolution française : un chantier en devenir

Serge Bianchi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/123>

DOI : 10.4000/ahrf.123

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2000

Pagination : 17-38

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Serge Bianchi, « Les “prénoms révolutionnaires” dans la révolution française : un chantier en devenir », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 322 | octobre-décembre 2000, mis en ligne le 21 février 2006, consulté le 23 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/123> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.123>

Ce document a été généré automatiquement le 23 avril 2022.

Tous droits réservés

Les “prénoms révolutionnaires” dans la révolution française : un chantier en devenir

Serge Bianchi

- 1 La question des prénoms révolutionnaires a retenu depuis longtemps l'attention des historiens de la Révolution française, de démographes et de généalogistes, pour des études encore trop fragmentaires et dispersées à ce jour. Dans les années 1980 toutefois une amorce de débat a permis de préciser les méthodes et les enjeux de ce phénomène. Cette prise de conscience conduit aujourd'hui à un premier bilan historiographique et méthodologique à partir de travaux universitaires et d'approches critiques de plus en plus élaborées. Un projet d'enquête départementale, voire nationale, est proposé dans cet article. Il permettrait un certain renouvellement des problématiques, en inscrivant la séquence révolutionnaire dans la durée, dans l'histoire des mentalités et de l'acculturation politique ou des résistances à celle-ci¹. “L'étude de la diffusion des prénoms révolutionnaires à la ville et à la campagne pourrait contribuer à renouveler l'historiographie de la période”². C'est pourquoi il a semblé logique de tenter ici un état de la question d'un chantier qui sort peu à peu de l'anecdotique et de la marginalité pour prendre l'épaisseur historique qui lui revient. Nous procéderons successivement à un survol des étapes de la recherche, une approche des discours sur la méthode, et une esquisse des acquis récents pour dresser les contours d'une enquête désormais envisageable, à court ou moyen terme.

Les étapes d'un chantier

- 2 Il est possible, au risque de trop schématiser, de distinguer trois grandes époques dans la prise en compte du phénomène des prénoms révolutionnaires par les historiens au temps des pionniers a tout d'abord succédé celui des débats, puis celui de la “reconnaissance”.

Le temps des pionniers

- 3 Jusqu'à la fin des années 1970³, les études sur les prénoms révolutionnaires demeurent très “ponctuelles”⁴, partielles, disjointes et marquées par les personnalités de leurs

auteurs. Certains historiens semblent hésiter à prendre en compte un comportement limité dans le temps et dont la signification risque de dérouter les tenants d'une historiographie "classique"⁵ La première contribution majeure est celle de Maurice Dommanget, dès 1916, pour l'Oise et la région de Beauvais⁶. Le rôle de ce "pionnier comme initiateur d'un courant de recherches n'est pas pour surprendre, si l'on considère les autres dossiers "périphériques", mais importants⁷, qu'il a ouverts pour l'historiographie de la Révolution française⁸. Au crédit de la recherche "absolument extraordinaire"⁹ que l'instituteur a menée pendant la Grande Guerre dans les archives de l'Oise, figurent les premiers décomptes statistiques, la première grille de classement méthodologique des prénoms, la prescience d'une "articulation féconde entre le social, le politique et l'idéologique"¹⁰. "Dommanget, comme dans bien d'autres domaines a été un précurseur" (Claude Langlois, 1994). Toutefois cette étude restera "marginale", centrée sur une interprétation "mathiezienne" de la "déchristianisation", et dépourvue de certains questionnements (appareil statistique, critique méthodologique) pratiqués aujourd'hui dans la recherche universitaire. Son mérite est cependant de s'imposer dans un véritable "désert" avant les années 1960, à peine parsemé de quelques contributions locales ou départementales¹¹. Les premiers travaux universitaires prenant en compte le thème des prénoms révolutionnaires sont alors des chapitres isolés ou des développements intégrés à l'analyse de la déchristianisation, pour des districts de la région parisienne, de l'Oise, de la Bourgogne ou du Midi¹². Il s'agit donc d'une recherche qui sort de l'ombre, qui tâtonne dans les méthodes, mais qui peut déjà faire l'objet d'analyses comparatives sur les données et leur interprétation. Cette première étape prend une dimension nouvelle en s'intégrant à la problématique très large des entretiens Malher sur *Prénom, mode et histoire*.

La prise de conscience

- 4 Le colloque de Malher de 1980 permet d'étudier les prénoms républicains et révolutionnaires¹³ de façon autonome, détachée du lien unique entretenu jusque-là avec la déchristianisation. C'est aussi l'occasion d'un premier débat, parfois délicat, entre les spécialistes de l'an II et ceux qui étudient la prénomination dans la longue durée. Le prénom révolutionnaire peut accéder "au droit de cité"¹⁴ quand sont envisagés les enjeux politiques et sociaux de son émergence, au-delà de la permanence de nombreux jugements péjoratifs. Un programme d'enquête est même esquissé à cette occasion¹⁵. Les premières maîtrises consacrées au seul phénomène des prénoms sont mises en chantier pour le Bordelais et la Provence¹⁶, en attendant la région parisienne¹⁷. Au milieu des années 1980 s'engagent les controverses sur la nature du phénomène que certains qualifient de "parenthèse ou d'"échec patent tandis que d'autres en font l'un des tests les plus fiables de l'acculturation républicaine. Une deuxième étape de la prise de conscience se situe lors du colloque de Chantilly¹⁸ en 1986, quand est posée publiquement la question du lien entre le test des prénoms et la "révolution culturelle"¹⁹. Au-delà d'interprétations de "saine polémique sur le sens de la Révolution, les questions de méthode l'emportent, relatives au stock des prénoms et à leur signification dans des régions aussi différentes que le Languedoc et le district de Corbeil. G. Cholvy propose de respecter une quinzaine de garanties pour une enquête maîtrisée. Si la question est loin de faire encore l'objet d'un consensus, elle a le mérite d'être posée, de devenir un enjeu historiographique à la fois "périphérique" mais reconnu comme digne d'intérêt pour l'histoire politique et celle des mentalités²⁰, peu avant la commémoration du bicentenaire.

Les jalons d'une enquête nationale

5 Le bicentenaire de la Révolution française ouvre une période paradoxale pour l'historiographie des prénoms révolutionnaires. D'une part on peut déplorer l'absence quasi totale de l'étude du phénomène dans les programmes des colloques et les publications érudites²¹. Aucun ouvrage majeur recensé ne porte sur la question ou ne l'aborde par un biais quelconque²². Mais de l'autre, les enquêtes locales et régionales de terrain se multiplient, dans le cadre d'une conciliation de la "microhistoire" avec les conditions et critères de la recherche universitaire. L'entrée discrète dans le *Dictionnaire historique de la Révolution française*²³ (mais pas dans *l'État de la France*) peut dès lors s'appuyer sur des contributions multiples, de Brest à l'Essonne en passant par Falaise, Nanterre, le Val-de-Marne, la Provence²⁴. Le discours sur la méthode devient l'enjeu essentiel d'enquêtes à vocation scientifique, qui tentent de dépasser le stade antérieur des controverses, sans renier les étapes et les acquis. Au début des années 1990 se dessinent déjà les prémices d'une enquête nationale²⁵, à partir de la convergence de travaux encore dispersés, comme les analyses approfondies de Raphaël Bange sur Paris et Villefranche, les maîtrises couvrant les départements bretons²⁶, la réflexion méthodologique de Philippe Daumas, la première édition étrangère sur la question par Nikoline Hörsch²⁷, une tentative de synthèse dans *l'Atlas de la Révolution française*²⁸. Des contacts se nouent entre les "spécialistes" du sujet, aboutissant à deux séances collectives consacrées aux seuls prénoms, tenues à l'Institut d'histoire de la Révolution française²⁹, et à la définition d'objectifs communs³⁰. L'indice des prénoms est qualifié de "classique"³¹ en 1994. Tous les éléments susceptibles de déboucher sur une étape décisive dans le processus de la recherche sur les prénoms révolutionnaires sont en place, comme tend à le démontrer le contenu de ce numéro des *Annales historiques de la Révolution française*. Mais la tâche s'avère singulièrement malaisée, à l'image des controverses antérieures, en référence à d'autres enquêtes du même type, qui n'ont pu être réalisées. Il convient donc de mesurer les écueils et les responsabilités d'une telle ambition.

Méthodes et enjeux

6 Il ne serait ni honnête ni réaliste de soutenir qu'une synthèse "raisonnée" des méthodes utilisées par les uns et les autres puisse déboucher sur un consensus scientifique et dépassionné de la prise en compte du phénomène des prénoms révolutionnaires. L'approfondissement de la réflexion multiplie au contraire les variables, les objets de débats et repousse d'autant les échéances. Certains jugent même toute tentative de synthèse utopique à partir des distances entre les terrains et les méthodes de la recherche. Il semble cependant qu'une appréciation de l'ampleur de ces distances soit indispensable pour mesurer le chemin à parcourir, et la nécessité de se concentrer sur les questions de méthode, en préalable à tout effort d'interprétation qui, à ce stade, conduirait à de nouvelles impasses. Une confrontation des hypothèses "minimalistes" et "maximalistes" serait la meilleure propédeutique à un véritable travail collectif sur les critères à prendre en compte pour une enquête nationale.

L'enquête impossible ?

7 Il est tentant de partir de la démarche critique, voire hypercritique, d'un linguiste comme Pierre-Henri Billy³², qui relativise les champs chronologiques et spatiaux de l'emploi de prénoms présumés révolutionnaires. La plupart d'entre eux auraient été employés avant la Révolution et ne traduiraient pas les significations que les spécialistes leur confèrent habituellement. Il faudrait ainsi se méfier de prénoms comme *Brutus* ou *Floréal*, réputés authentiquement révolutionnaires, tant que les

conditions mêmes de la prénomination n'ont pas pu être explicitées. Les variables entrant dans l'attribution d'un prénom défient l'entendement par leur complexité. D'autres études introduisent tant de précautions dans la prise en compte "révolutionnaire" d'un prénom que l'enquête les intégrant toutes s'avérerait trop lourde, en termes de temps et de moyens. Philippe Daumas insiste par exemple sur l'absence de connotation politique claire dans la plupart des attributions qu'il relève, faute des motivations déclarées par les acteurs de la prénomination. L'inscription du phénomène dans la durée est tout aussi indispensable que périlleuse : comment mesurer les changements des procédures et du contenu de la prénomination sous la Révolution ? par rapport à quelle référence passée ? et comment calculer les renoncements et les maintiens dans les périodes postérieures à l'an II³³ ? Si l'on ajoute à ces questions les soupçons relatifs aux pressions politiques en cas de multiplication soudaine de tels prénoms³⁴, les mises en évidence de "déserts"³⁵ ou d'échecs patents de la greffe régionale de prénoms, la marginalisation du phénomène inscrit dans l'ensemble de la décennie révolutionnaire, nous tenons là des objections extrêmement solides, fondées sur des dépouillements considérables et sur des questionnements scientifiques difficilement contournables. À les suivre à la lettre, l'enquête serait pratiquement infaisable, voire impossible. Peu de critères échapperaient à la tentation de l'hypercritique de la notion même de prénom révolutionnaire³⁶.

Un chantier d'avenir ?

- 8 Aux antipodes de ces remarques, de nombreux auteurs³⁷ tiennent les prénoms révolutionnaires pour l'un des chantiers qui permettrait, à terme, de renouveler l'historiographie, dans les domaines des sensibilités, des mentalités, de la famille et de l'acculturation, au-delà de problèmes de méthodes, dont aucun n'est insurmontable. Les plus optimistes ont fait des prénoms révolutionnaires un véritable test d'une "révolution culturelle" en marche, dès lors qu'ils "s'inscrivent dans un processus radical de transformation des façons de vivre et des valeurs"³⁸ de régénération des familles par l'introduction de valeurs fortement connotées de républicanisme ou de volontarisme révolutionnaire. Des auteurs comme Albert Soboul³⁹, Raphaël Bange (avec des nuances), Serge Bianchi, entendent conférer au phénomène une densité historique particulière, comme porteur de ruptures politiques et religieuses significatives. Au-delà de l'enquête nécessaire, l'émergence des prénoms révolutionnaires, limitée dans un champ éditorial encore "confidentiel" constitue à l'évidence un chantier d'avenir, pour lequel tous les auteurs demandent des critères scientifiques qui seraient le seuil minimum d'une démarche enfin collective sur un thème "dépassionné", "scientifiquement maîtrisé"⁴⁰ c'est-à-dire provisoirement libéré des pièges de l'interprétation polémique.

Un consensus possible ?

- 9 Si nous nous plaçons immédiatement au cœur des problèmes méthodologiques, nous pouvons mesurer les voies d'un début de consensus entre les historiens des prénoms. Un premier vœu tient à la volonté commune d'aboutir à un "dossier uniformisé", en évitant les défauts antérieurs : "l'éparpillement", les "arrière-pensées", "les chiffres établis trop souvent selon des critères différents et bien mal définis"⁴¹, les grilles et les contours trop hétérogènes...
- 10 Le premier postulat d'accord pourrait se faire sur la qualification du phénomène. La terminologie a oscillé, des "prénoms laïcisés"⁴² aux "prénoms républicains" (J. Bernet, 1980 ; N. Horsch, 1994) en passant par les "prénoms civiques"⁴³, mais tourne

pratiquement toujours autour du qualificatif de "révolutionnaire", sans anticiper sur la charge contenue par ce vocable. Il est particulièrement rassurant que l'objet de la plupart des études recensées sur le sujet, toutes tendances confondues, portent le même titre ! Ce point de départ acquis, les discussions reposent sur la délimitation chronologique et l'établissement d'un stock fiable de prénoms, en préalable à leur classification.

- 11 La période prise en compte conditionne les contours de l'enquête, mais plus profondément la caractérisation du phénomène. Trois démarches, nullement antagonistes sont possibles. La plus logique est de centrer les études sur la période "phare" de l'an II, celle qui focalise plus de 70% du total des prénoms révolutionnaires, de l'aveu de tous les spécialistes⁴⁴. La moindre des logiques consiste cependant à scruter l'apparition du phénomène, en amont pour dater le "premier" prénom et bâtir ensuite des courbes de fréquence. Il faut donc remonter pour les villes à 1792, parfois avant pour des anticipations civiques⁴⁵, tandis que l'apparition est souvent différée dans les campagnes. Mais il n'est pas possible de limiter l'étude à la seule période de l'an II, parfois mal identifiée dans les registres d'état civil, en raison du changement brutal de décompte calendaire. C'est la raison pour laquelle la plupart des enquêtes départementales, comme celle de l'Essonne⁴⁶, prennent en compte l'an III, qui intervient souvent pour 10% ou plus dans le stock. D'autres études montrent, après un reflux brutal, voire une interruption en l'an IV, des résurgences de prénoms révolutionnaires après le sursaut républicain de fructidor an V⁴⁷. Dans ces conditions, il apparaît nécessaire, au moins dans un cadre monographique, d'étudier tous les prénoms de la décennie révolutionnaire, en sachant que les années entourant l'an II sont marginales pour le phénomène, mais que la seule recherche de l'an II risque de s'avérer trop réductrice, en passant à côté de comportements familiaux différés. L'an II évidemment doit être étudié pour lui-même en matière de pourcentage. Tout calcul dépassant la période de la régénération serait dépourvu de fiabilité, en diluant le phénomène et en le marginalisant. L'échelle des priorités n'est donc pas la même pour Jacques Dupâquier et pour Jean Boutier et Louis Pérouas⁴⁸, voire d'autres auteurs qui parlent d'une "parenthèse" ou d'une "mode éphémère"⁴⁹
- 12 La deuxième démarche se veut résolument comparative, par rapport à certaines données de l'Ancien Régime. Pour des auteurs comme Jean-Pierre Lethuillier⁵⁰, l'étude de la prénomination n'a de sens que confrontée aux comportements familiaux antérieurs, voire séculaires. Ce n'est que dans le rapport au passé que l'on pourra juger des évolutions des modèles, des allongements du nombre de références prénominales ou de leur raccourcissement sous la Révolution, des mutations dans la durée du stock des prénoms masculins et féminins. Pour d'autres historiens cette démarche n'est pas préalable à l'enquête sur les prénoms révolutionnaires, mais elle s'avère souhaitable, comme élément d'un débat sur l'échelle du court terme et du moyen terme, à la convergence de l'irruption de la Révolution dans des comportements considérés comme stables ou faiblement évolutifs.
- 13 La troisième démarche, plus ambitieuse, vise à situer les limites du phénomène de l'an II en inscrivant ce dernier dans un contexte plus large, à la fois religieux et générationnel. En effet, l'étude des registres de catholicité, chaque fois que cela est possible, montre des phénomènes de "duplicité" prénominale qui suscitent l'interprétation, dans un cadre régional propice. Philippe Daumas⁵¹ insisterait plutôt sur le caractère brutal (trop) de la séquence de l'an II, pour tenter de saisir les attitudes

de la génération suivante, les modifications dans un temps plus quotidien, parfois décisives en termes de rupture de modèle ou de détachement par rapport à un ensemble de valeurs antérieures. Alain Croix⁵² et Raphaël Bange (parmi d'autres) ont tenté, quand cela s'avérait possible, de saisir la postérité des prénoms révolutionnaires, en faisant la part de ceux qui étaient dénoncés et de ceux qui étaient maintenus dans les périodes de l'Empire et de la Restauration. De telles précautions, utiles, voire nécessaires, dans une monographie, ne sont pas envisageables dans une enquête nationale, mais se doivent d'être envisagées et formulées en préalable.

- 14 Un dernier débat chronologique est ouvert par la question de la périodisation des prénoms révolutionnaires, de leur ventilation. G. Cholvy plaide pour une courbe plus précise en précisant la fréquence mensuelle des prénoms. Il est évident qu'une telle démarche prend toute sa signification dans les études urbaines, et que les prénoms prennent une signification différente⁵³ au début de la déchristianisation parisienne (*Raison*) ou au moment de la fête de prairial (*Éternel*). Dans une autre logique, l'étude fine pour un village de l'Yonne, par Jean-Pierre Pélissier⁵⁴, ne prend son sens que replacée dans le calendrier de la publication d'un *Annuaire du Cultivateur*. On constate dans certaines régions que les filles reçoivent plus fréquemment le prénom du mois de la naissance. Toutefois, nous ne ferons pas de la courbe mensuelle un facteur décisif de la prénomination en milieu rural, tant les décalages avec la politique parisienne sont considérables, même si la restitution de la chronologie fine nous paraît indispensable dans toutes les études sur ce thème. Une fois les contours chronologiques esquissés commence le débat ontologique sur le stock des prénoms à prendre en considération.

Le stock des prénoms révolutionnaires

- 15 L'étude des prénoms dits révolutionnaires ne peut se faire que dans le cadre d'une étude de tous les prénoms attribués pendant la période considérée, confrontée au total des naissances de l'état civil. Des préalables se sont progressivement imposés, gommant des "différences méthodologiques très importantes. Le premier consiste à prendre systématiquement en compte le sexe de l'enfant, pour distinguer les attributions en fonction de comportements ségrégatifs. Il apparaît que deux fois plus de garçons que de filles reçoivent un prénom révolutionnaire dans la capitale, mais que le phénomène est inversé dans tel bourg rural ! De nombreux prénoms comme *Liberté* peuvent concerner l'un ou l'autre sexe. Des analyses très fines peuvent être menées sur cette distinction⁵⁵ qui n'est d'ailleurs pas toujours opérante⁵⁶. Ce préalable ne soulève aucune difficulté méthodologique, mais affaiblit certaines études antérieures.
- 16 Un deuxième préalable tient à la distinction des enfants prénommés. Les pratiques ne seront pas les mêmes s'il s'agit d'enfants "légitimes", d'enfants naturels ou d'enfants abandonnés. Certes, la distinction n'est guère significative dans de nombreuses régions rurales où le pourcentage est inférieur à 5% des naissances, même s'il progresse dans la décennie. Il peut être significatif en milieu urbain, mais dépend de l'officier d'état civil, aucune règle automatique n'est vérifiable, puisque le pourcentage de prénoms révolutionnaires des enfants naturels et des enfants abandonnés⁵⁷ à Paris (an II) est inférieur à celui des enfants légitimes ! Ailleurs l'enfant naturel ou trouvé peut recevoir comme prénom le jour ou le mois du calendrier révolutionnaire, ce qui exige un traitement spécifique. Cela nécessite de se reporter à l'acte complet du registre et à ne pas se contenter d'un simple répertoire récapitulatif. Rien n'est insurmontable dans ce domaine...

- 17 C'est à ce stade que commencerait le véritable travail de prise en compte des prénoms révolutionnaires. Un dernier préalable doit être observé dans la prise de note des prénoms. La plupart des chercheurs ont souligné la nécessité de ne pas se limiter à un vocable mais de reprendre l'ensemble des prénoms en indiquant le rang dans l'acte de naissance⁵⁸. Un prénom révolutionnaire isolé (*Liberté* ?) ne pose aucun problème majeur d'interprétation. Mais c'est différent quand il est associé à un prénom "traditionnel" (*Marie*) et en fonction de la position occupée par l'un ou l'autre⁵⁹. On parlera alors de prénom mixte, ou de compromis, soit à priorité révolutionnaire (*Liberté Marie*) soit à priorité traditionnelle (*Marie Liberté*). Naturellement l'association de deux prénoms révolutionnaires simplifie l'interprétation⁶⁰. Le problème se pose quand le prénom est très long, comprenant quatre unités, comme c'est le cas dans certaines régions de l'Ouest dans la seconde moitié du siècle des Lumières (*Yves Marie Pascal Hêtre*). La seule règle de déontologie sera de ne pas négliger le prénom mixte (de compromis), dans un sens comme dans l'autre.
- 18 À partir de ce moment, le chercheur est confronté à une liste de prénoms, avec le privilège redoutable de distinguer les prénoms révolutionnaires des autres. Or, toute l'interprétation dépend du rangement des prénoms dans l'une ou l'autre catégorie. C'est l'objet essentiel du débat historiographique entre les maximalistes et les minimalistes. C'est aussi un domaine où les divergences peuvent être aplanies par un dialogue sur la méthode et les critères. La plupart des auteurs distinguent les prénoms sûrs (de rupture) des prénoms "de compromis" et des prénoms "douteux"⁶¹. D'autres proposent de distinguer les prénoms "militants" des prénoms "culturels"⁶² On entre ainsi progressivement dans la grille de classement thématique.
- 19 Une liste des prénoms révolutionnaires sûrs peut être établie à partir des occurrences constatées dans les dépouillements déjà effectués. Par sûrs, on entend soit un prénom nouveau (de rupture), soit un prénom qui implique un rejet significatif de l'Ancien Régime, tout en présentant un lien avec le cours de la Révolution. Nous prendrons quelques exemples caractéristiques de prénoms "sûrs". Le premier renvoie à des références historiques des républiques passées, de l'Antiquité⁶³ ou de l'époque moderne (*Brutus* ou *Tell*). De tels prénoms n'ont pas touché les couches populaires avant l'an II et traduiraient une acculturation certaine. Mais ils étaient employés par les élites bien avant 1793⁶⁴ On peut selon le cas ranger dans la même rubrique le Panthéon des "révolutionnaires" du présent, soit des philosophes (*Émile, Rousseau*), soit des martyrs de 1793 (*Marat*) pour constituer un ensemble de références biographiques. Chaque auteur peut apporter une touche personnelle de qualification, mais la grande rubrique demeure⁶⁵. Claude Langlois propose la distinction entre les "héros du passé et du présent", les valeurs de la Révolution, et le calendrier républicain. Raphaël Bange modifie encore cet éclairage, sans remettre en cause l'essentiel.
- 20 En deuxième rubrique on peut donc regrouper les références aux valeurs, événements, vertus (*Frugal*) et symboles de la révolution présente⁶⁶. Il en va ainsi de *La Montagne*, de *Fleurus* ou *Jemmapes*, de *Liberté* ou d'*Égalité* comme de *Cocarde* ou *Tricolore*. La troisième rubrique a trait au calendrier républicain, dans l'ensemble de ses implications, noms de fleurs (*Lilas*), d'instruments (*Pioche*), de jours (*Décadi*) ou de mois (*Floréal*). Peu importent les raffinements des grilles antérieures de classement des prénoms sûrs. Toutes peuvent se ramener à ces trois ensembles à partir d'une liste type établie au préalable.
- 21 Un travail collectif approfondi peut ensuite poser la question des prénoms ambigus ou douteux, sachant que la question a été réglée pour les prénoms mixtes (de compromis).

Le prénom ambigu est celui qui peut relever des deux calendriers, le républicain et le grégorien, qui peut se rapprocher d'un prénom de saint ou d'un prénom en vogue sous la Révolution. C'est ainsi que les prénoms les plus contestés sont *Rose*, *Victoire*, *Hyacinthe* ou *Julienne*. Selon la prise en compte ou le refus, l'interprétation risque de s'avérer différente, voire contradictoire. Prenons le cas de *Rose* dans l'enquête de l'Essonne. Sur 783 références à la nature, on compte 226 *Rose*, en l'an II ! Les arguments pour ou contre la prise en compte sont tous recevables. Pour les uns, *Rose* figure dans les prénoms traditionnels. Il doit être rangé parmi ces derniers, car il traduit au mieux un syncrétisme, peut-être l'embarras de familles désireuses de ne pas s'attirer la méfiance des autorités révolutionnaires. Pour d'autres, le prénom *Rose* devient "révolutionnaire" s'il est prouvé qu'il n'était guère attribué avant l'an II, s'il s'avère que la rose est une fleur emblématique du pouvoir montagnard⁶⁷. L'attitude la plus consensuelle est de le ranger à part, sans forcer sur l'interprétation en laissant chacun libre de la classer. Plus généralement, il serait souhaitable, sinon de donner tous les prénoms de la période considérée, du moins de donner tous les prénoms ambigus, afin de ne pas amputer l'enquête d'une partie importante du stock envisageable. L'étude peut pousser plus loin l'analyse, dans un cadre monographique. Il est possible, comme en Ille-et-Vilaine, de pousser les recherches dans le passé des pères des enfants prénommés pour saisir des antécédents politiques de nature à donner une signification au prénom *Rose*. Le résultat est éclairant⁶⁸, mais ne peut, à notre avis, être pris en compte dans les enquêtes larges, départementales ou nationale. Il semble évident que la fréquence de tels prénoms ou leur irruption doivent figurer dans l'analyse du phénomène.

- 22 L'analyse du prénom *Victoire* sera souvent des plus ambiguës. C'est en effet un prénom assez courant sous l'Ancien Régime, qui peut aussi renvoyer aux prénoms des mères ou des marraines. Il apparaît souvent difficile de les relier à tel succès de la République (sauf *Jemmapes* ou *Fleurus*, en cas de concordance). Cela ne suffit pas à le qualifier de prénom traditionnel, mais ne permet plus de le ranger parmi les prénoms sûrs⁶⁹... Pourtant il représente près du tiers des références aux valeurs révolutionnaires en Essonne (99 sur 319) !
- 23 La nouveauté est-elle un signe de rupture avec le passé dans le cas de *Hyacinthe*, peu ou guère attribué avant l'an II, mais fréquent pendant la séquence des prénoms révolutionnaires ? Philippe Sotto⁷⁰ incline pour cette hypothèse alors qu'il rejette *Victoire* ou *Julienne*. Mais Gérard Cholvy rappelle que onze saints ont porté le nom de *Hyacinthe*. Dans ce dernier cas, le doute est permis. *Julienne* est une sainte connue, figurant dans le calendrier grégorien, et populaire dans la région d'Étampes. Le fait qu'elle figure également sur le calendrier républicain ne préjuge aucunement de son caractère révolutionnaire. Il convient donc d'établir, en parallèle avec la liste des prénoms sûrs, celle des prénoms de saints et tenir compte des fréquences de leurs références sous l'Ancien Régime. Toutefois le doute ne peut être totalement interprété dans un sens négatif. *Julienne* peut figurer au milieu de nombreux prénoms révolutionnaires dans des régions où le prénom n'est pas décerné sous l'Ancien Régime. Ainsi la signification peut-elle varier selon les trajectoires des parents⁷¹, les sensibilités locales, sans oublier les influences particulières qui peuvent jouer dans la prénomination. Mais il suffit de pousser le dialogue suffisamment loin pour déjouer les impasses de l'interprétation. Aucun préalable ne doit être repoussé en matière de validité de ces prénoms, mais tous doivent être signalés préserver des chances de lectures plurielles du phénomène.

Des prénoms "antirévolutionnaires" ?

- 24 Il pourrait sembler complémentaire de l'étude précédente de prendre en compte les prénoms hostiles à la République ou marquant une volonté de retour à l'Ancien Régime. On pense spontanément à des prénoms comme *Louis*, *Marie-Antoinette*, *Marie* ou à des prénoms de saint locaux. Des études ont tenté d'intégrer cette tendance, un peu sur le mode des résistances à la Révolution, un des acquis récents de l'historiographie. À ce jour, il ne s'agit encore que d'une hypothèse de travail, qui nécessiterait les mêmes garanties et les mêmes préalables que les prénoms révolutionnaires, dans des cadres chronologiques, spatiaux et thématiques à bien définir. L'une des difficultés tiendrait à la notion de continuité par rapport à l'Ancien Régime et à la nécessité de remonter loin dans le temps pour tirer parti des résurgences et des fréquences de tels prénoms. Il n'existe pas à notre connaissance d'étude pionnière ou élaborée dans ce domaine, comparable à celle de M. Dommanget pour l'Oise⁷², ce qui ne préjuge pas de son utilité ou de son caractère opératoire.
- 25 Mais il restera toujours une part de subjectivité qui ramène à la critique de toute enquête de ce genre. Un travail collectif ne peut reposer que sur des compromis, un respect de règles de dépouillement minimales, une restitution selon une grille commune. Mais l'interprétation, en matière de *tradition* et d'*innovation*, restera tributaire des formations et des priorités des chercheurs, ce qui enrichit les problématiques et renvoie à la complexité des espaces couverts et des acteurs impliqués.

Enjeux de l'interprétation

- 26 Il est toutefois possible de reculer encore les degrés de la subjectivité dans la prise en compte commune de certains aspects de l'enquête sur les prénoms révolutionnaires. Bien des facteurs susceptibles d'expliquer les choix des parents ou des prénoms peuvent être mis en évidence avant le diagnostic final.
- 27 Il en va ainsi de la présomption de conformisme ou de spontanéité dans la pratique même. Certains auteurs mettent en doute l'acte même de donner un prénom révolutionnaire à un enfant, en parlant de pression ou d'environnement idéologique. On a pu évoquer le poids de l'officier d'état civil, celui des sociétés populaires de l'an II, du représentant en mission, pour contredire la spontanéité de la prénomination révolutionnaire, dans certaines villes du Midi par exemple⁷³. S'agit-il de pression, de propagande ou de Terreur⁷⁴ De telles influences sont extrêmement difficiles à établir, car elles restent dans le domaine du non-écrit, et le doute perdurera. Pourtant la plupart des auteurs, depuis Alphonse Aulard et Marcel Garaud font état d'une législation "libérale" en matière de prénomination⁷⁵. Les lois de mars et d'octobre 1793 permettent une grande "liberté de choix", tandis que la législation se durcit en fructidor an II⁷⁶ et que les "prénoms révolutionnaires" sont interdits en germinal an XI. D'une part les attitudes des parents restent partagées dans toute la France et aucune commune ne peut tabler sur 100% de prénoms révolutionnaires en l'an II, tandis qu'aucune ville n'est totalement épargnée par le phénomène. De l'autre, la loi n'oblige qu'à une condition : conserver le prénom une fois qu'il a été attribué. Mais le choix reste celui des familles, comme le montre la complexité infinie des palettes de prénominations de cette période, selon les "pays" et selon les catégories sociales.
- 28 Il nous paraît essentiel de rechercher, partout où ils seront décelables, les intermédiaires culturels susceptibles de peser sur le choix des parents. Certaines catégories sont souvent surreprésentées dans cette démarche comme les milieux

militaires, le "personnel politique"⁷⁷, les administrateurs, mais on ne peut généraliser. L'une des pistes les plus sérieuses, à la lecture d'enquêtes récentes, serait de déterminer le rôle joué par les instituteurs républicains, souvent greffiers des municipalités et dans le même temps officiers d'état civil. Ce rôle apparaît important pour un village comme Ris-Orangis, un bourg comme Mézilles, et il pourrait certainement retrouver bien des confirmations dans des recherches adéquates. L'instituteur de Suresnes, Seine, joue un rôle important dans la société populaire et apprend aux enfants et aux adultes le *Catéchisme républicain*. L'environnement politique⁷⁸ des localités concernées doit donc être soigneusement étudié, de même que la présence et le contenu de registres de catholicité, pour envisager les limites et les contradictions des comportements parentaux. Il ne doit en aucun cas constituer un préalable qui entacherait les prémisses de l'enquête.

- 29 Une autre démarche indispensable, mais souvent décevante est dans la caractérisation politique, administrative et sociale des parents, du père principalement. Des études précises en Bretagne ont pu ainsi faire la part des options de certains parents pour déterminer la nature du prénom de l'enfant. De nombreuses études locales relèvent systématiquement la catégorie professionnelle du père, son appartenance éventuelle au personnel politique. Toutefois les résultats sont souvent entachés de jugements mécanistes. S'il est certain que l'état d'homme public facilite le volontarisme en la matière, il serait illusoire de déduire la prénomination de l'enfant de la qualification des parents. Les études faites en milieu rural ne permettent pas de dégager une catégorie privilégiée – artisans ou vigneron – pour l'adoption de prénoms révolutionnaires. La mise en évidence d'une sans-culotterie locale faciliterait des recherches dans ce sens, mais les bases de l'enquête restent trop fragiles, au moins en milieu rural. Elle semble s'imposer dans certains villages de l'Oise⁷⁹ et du district de Corbeil⁸⁰, mais faire défaut en Loire-Inférieure⁸¹. De même des études systématiques sur les pratiques des gros fermiers ou des domestiques pourraient conduire à des données fragmentaires sur l'absence de prénoms révolutionnaires, mais avec quelle fiabilité ? Nous proposerons le dépouillement systématique des professions et appartenances des pères, mais sans illusions sur le parti interprétatif que l'on peut en tirer. Par contre il ne nous paraît pas judicieux de prendre en compte systématiquement dans une enquête le registre de catholicité ou le devenir des prénoms, car les sources font souvent défaut et leur absence ne rend pas erronée l'interprétation finale de la grille enfin établie des prénoms révolutionnaires.
- 30 À partir de là les champs de l'interprétation s'avèrent infinis, quant à la nature et aux significations de la prénomination révolutionnaire. Quelques remarques de bon sens résultent de la multiplication récente de travaux scientifiques, dépassant heureusement le cadre de l'anathème, de l'exaltation ou de l'anecdotique. La plupart des auteurs s'accordent pour éviter les excès des premières études, centrées sur le caractère plus ou moins "ridicule, "absurde"⁸² ou "fou" de la pratique des prénoms révolutionnaires, dont on citait inmanquablement le plus "dérisoire". De tels jugements resteront tributaires de préjugés qui ont pratiquement disparu de la recherche universitaire depuis que les prénoms révolutionnaires ont acquis leur "droit de cité".
- 31 Plus délicate est la reconnaissance d'une réelle signification au phénomène des prénoms. La vivacité des débats a peut-être obscurci cette prise en compte. Mais le choix ou le refus du choix d'un prénom révolutionnaire nous semble révélateur d'une

pratique familiale construite⁸³, à interpréter dans le domaine culturel, religieux ou politique, dans un sens ou dans l'autre. Curieusement le consensus semble l'emporter, si les diagnostics divergent, en liaison avec les progrès de l'histoire des politiques culturelles et de la culture politique. "L'octroi d'un nouveau prénom [...] pour ses propres enfants implique des modifications non seulement au niveau religieux, mais plus largement familial et culturel" (C.Langlois, 1990). Les auteurs parlent tour à tour d'"indicateur", "indice", "moyen", "test", "phénomène historique", "paramètre"... de tels changements. Mais il divergent sur l'ampleur et sur la caractérisation des mutations.

- 32 De façon très classique, les prénoms renvoient à une rupture (ou absence de rupture) religieuse, au succès ou à l'échec de la "déchristianisation" de l'an II, qualifiée souvent d'acculturation républicaine de nos jours. Michel Vovelle parle d'une "immense entreprise de déféodalisation et de déchristianisation", Albert Soboul de "déchristianisation de la vie quotidienne". Dans le même sens, Gérard Cholvy en parle plutôt comme un test de "refus plus général du calendrier, considéré comme le pivot du changement culturel". Claude Langlois formule le lien de façon plus nette, tout en nuancant son jugement final "Le seul moyen fiable pour mesurer sur l'ensemble de la population de la déchristianisation en profondeur". Nous resterons sur l'expectative, ayant largement débattu sur ce point⁸⁴. Mais nous avançons avec d'autres auteurs que les prénoms vont bien au-delà d'un simple indicateur⁸⁵ de déchristianisation "parmi d'autres" (J.Bernet, 1984). Par contre la notion de liaison avec la "révolution culturelle nous paraît non pas condamnée, mais devoir être nuancée, comme étape d'un débat historiographique daté, dans l'attente d'un approfondissement théorique de ce concept⁸⁶.
- 33 C'est dans le domaine politique que l'interprétation semble se focaliser aujourd'hui dans un sens comme dans l'autre. Les auteurs restituent les prénoms dans le contexte politique et idéologique qui sous-tend les mutations. Celles-ci permettent de mesurer "une adhésion partielle de la paysannerie au changement"⁸⁷ et la pénétration des nouvelles valeurs. Il est intéressant de voir le clivage villes-campagnes se réduire par l'analyse en profondeur de la distribution des prénoms révolutionnaires. Gérard Cholvy fait le lien entre le nombre de ces prénoms et la force de la résistance religieuse à la politique de la Convention. Michel Guillot propose d'expliquer la "vague" de ces prénoms autour de Nanterre par le mélange de politisation et d'anticléricalisme. Les convergences nous paraissent l'emporter dans ces analyses plurielles d'un même phénomène. Le lien avec le calendrier est particulièrement suggestif, dans un bourg comme Mézilles, sans prénoms "militants", mais où les habitants sont influencés par la circulation de *L'Annuaire du Cultivateur*. Si l'on reconnaît que l'absence de tout prénom révolutionnaire peut être interprétée comme un signe d'apathie envers une République qui tente de régénérer la cellule familiale comme les institutions et les valeurs, il nous semble équitable de considérer une pratique massive de tels prénoms comme une volonté de transformation des cadres traditionnels de la culture politique des familles, permettant de "mesurer l'adhésion des campagnes à la Révolution"⁸⁸. La valeur du test des prénoms joue ainsi dans les deux sens, comme témoignage de la réalité ou du rejet de l'acculturation républicaine, dans un cadre spatial et communautaire à bien maîtriser.
- 34 Mais il ne s'agit que d'un test parmi bien d'autres, soumis à des variables d'interprétations nombreuses, et qui ne peut signifier que replacé dans un

environnement familial et politique cohérent. Si ces propositions sont acceptées, l'enquête peut déboucher sur des bilans et des résultats significatifs, dont le numéro présent n'offre qu'un échantillon limité. Nous proposerons toutefois de ne plus qualifier l'ensemble du phénomène. Comme la diversité des terrains, des "pays" et des régions défie tout jugement global, nous respecterons les conclusions des uns et des autres sans les faire nôtres. C'est ainsi que de nombreux auteurs parlent d'un "échec", ou d'une "mode éphémère" (F.Lebrun), d'un "phénomène qui tourne court" (C.Langlois, 1988), d'un phénomène superficiel. D'autres parlent de changements profonds, d'acculturation en marche, d'accélération des mutations familiales. De telles divergences résultent de différences dans les situations observées. Quoi de commun entre le district de Corbeil et les environs de Falaise Mais ce refus de trancher nous semble contribuer à enrichir l'analyse du "test" des prénoms révolutionnaires, en rendant plus nécessaire encore des comparaisons justifiables et une enquête nationale.

Un état encore lacunaire

- 35 Une couverture sommaire des études entreprises à ce jour sur un plan bibliographique et géographique dessinerait des lignes de forces d'un chantier en plein devenir. La bibliographie, enrichie dans les décennies 1970-1990, montre que le thème des prénoms révolutionnaire a cessé d'être marginal dans les recherches sur la période révolutionnaire. Tout bilan statistique serait à ce jour prématuré, en raison de la "dispersion énorme" des travaux, qui conduisent certains à "privilégier l'explication plutôt que la statistique"⁸⁹. Les seules estimations sont entachées d'une analyse réduite à quelques régions, sans échantillon national fiable et doivent être retirées du champ de l'enquête⁹⁰. Elles négligeaient les situations des villes et des campagnes, les incertitudes sur les naissances de l'an II, les travaux les plus récents. Pour autant le travail déjà engagé est considérable.
- 36 Le domaine le mieux couvert à ce jour est celui des villes, grandes et moyennes, auquel s'est attaqué Raphaël Bange, entre autres chercheurs. Les résultats, fondés sur une typologie originale et suggestive sont donnés par ailleurs⁹¹. Ils montrent une très grande variété de comportements, depuis les quelque 60% de prénoms révolutionnaires de l'an II à Nevers⁹² jusqu'aux chiffres pratiquement nuls de Falaise⁹³, en passant par les quelque 6% de Dijon, 9% d'Auxerre, 25% pour Paris et pour Nantes⁹⁴. Des phénomènes de focalisation sur les cités militaires seraient aussi intéressants pour les cas de Toulon et de Brest, bien au-delà des enseignements de l'an II. La bibliographie montre une profusion de travaux Montpellier, Strasbourg, Niort, Calais, Marseille, Agde, Saint-Émilion, Étampes, Compiègne, Beauvais... Mais la pratique en milieu urbain ne doit pas occulter les données des campagnes.
- 37 La situation s'avère à cet égard très contrastée. Certains auteurs ont pu parler de véritable "désert" rural en la matière, pour les campagnes nantaises comme pour celles du Beaujolais⁹⁵. Les choses semblent plus complexes pour l'Oise et pour des régions où quelques points de concentration des prénoms révolutionnaires s'opposent à des villages voisins réfractaires à de telles pratiques, comme les environs d'Étampes⁹⁶. Par contre certaines régions rurales se caractérisent par des pourcentages impressionnants comme le district de Corbeil⁹⁷ ou le Beauvaisis. La carte des régions et des villes couvertes laisserait apparaître des secteurs très avancés de la recherche, particulièrement au niveau des maîtrises. C'est ainsi que les cinq départements bretons ont fait l'objet d'un travail universitaire⁹⁸ (homogène) de même qu'une partie notable des districts de l'Île-de-France, de la Bourgogne, du Languedoc. Toutefois, la dispersion

des travaux et leur méthodologie inégale affaiblissent un tel bilan⁹⁹. L'échelle des études peut aller d'une simple localité (Mézilles) à une région (le Limousin) en passant par des regroupements originaux (47 communes autour de Nantes, 53 communes de huit départements méridionaux) ou par des districts, les plus représentés dans la recherche, voire de simples "pays". La totalisation des actes dépouillés par les chercheurs en la matière pourrait donner le vertige 9600 actes pour le Languedoc, 8000 pour l'Essonne, 150000 pour les villes étudiées par Raphaël Bange, un chiffre comparable pour Pierre-Henri Billy Mais tant que les critères les plus rigoureux possibles n'ont pas été préalablement définis, de telles études feront l'objet de contestations légitimes. De plus, de nombreuses régions n'ont pas été abordées dans un cadre statistique maîtrisé, comme une bonne partie des départements du Centre et du Centre-Ouest, du Sud-Est. D'où la volonté de proposer enfin un cadre d'enquête général, en laissant à chaque chercheur la marge nécessaire de l'interprétation individuelle, à partir de principes et de règles bien définis. La thèse de Nikoline Hörsch peut être considérée comme l'un des jalons de départ pour une telle enquête, qui serait susceptible de déboucher à moyen terme sur un bilan sinon national, du moins régional et comparatif.

Propositions pour une enquête collective

- 38 Les suggestions qui sont avancées sont le résultat de discussions nées d'échanges et de rencontres entre quelques chercheurs impliqués dans la question des prénoms révolutionnaires. Elles n'engagent que leurs auteurs, ne sont pas totalement consensuelles et peuvent évoluer en fonction de partenaires intéressés par cette démarche.
- 39 Les principes de base sont logiquement fonction des partenaires et des synergies. L'enquête dépasse de loin les forces des chercheurs individuels, quelle que soit leur détermination. Elle ne peut réussir qu'en associant des cercles de généalogistes, des laboratoires dotés de matériel assez performant pour traiter la masse de données.
- 40 Le débat a porté sur les coupes et les échantillons d'une telle enquête. Il a semblé à tous que les prénoms révolutionnaires devaient être confrontés aux phénomènes de la durée, à partir de coupes effectuées en amont et en aval dans des cadres géographiques déterminés. La coupe en amont pourrait concerner les années 1760, caractérisées par des changements significatifs dans certaines régions déjà étudiées. Celle en aval pourrait se situer à la charnière de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, pour cerner au mieux les évolutions d'une génération à l'autre.
- 41 Un autre préalable a été partiellement réglé, malgré l'inconvénient de la lourdeur des dépouillements. C'est la prise en compte de l'intégralité des prénoms de l'an II, au moins, pour éviter les aléas des sondages. L'intérêt serait, si l'enquête va à son terme, de connaître le niveau exact des naissances de l'an II, et de ne pas laisser des communes engagées dans la pratique des prénoms révolutionnaires dans l'ombre, risque révélé par des études préalables où ne sont pris en compte que des échantillons. Dans un cadre géographique qui peut évoluer selon les partenaires, une grille simplifiée, constituant la matière d'une base de données serait proposée à tous les chercheurs intéressés. Elle comprendrait les éléments suivants :
- 42 1. Le lieu de naissance¹⁰⁰
- 43 2. La date de la déclaration
- 44 3. La date de naissance

- 45 4. Le nom de l'enfant
- 46 5. Le sexe de l'enfant
- 47 6. Les prénoms qui lui sont attribués dans l'ordre de la déclaration
- 48 7. Les prénoms du père et de la mère, du parrain et de la marraine ou des témoins¹⁰¹
- 49 8. La profession du père ou la fonction
- 50 9. Les observations complémentaires¹⁰²
- 51 Les autres aspects de l'enquête relèvent encore de la prospective, comme la détermination des partenaires institutionnels, l'association de correspondants universitaires pour le lancement de maîtrises et de DEA, les contacts avec les généalogistes. L'ambition à terme, au-delà du lancement de cette enquête est d'aboutir à un colloque qui formaliserait les résultats et constituerait une étape importante, centrée sur le phénomène propre des prénoms révolutionnaires, une vingtaine d'années après le colloque de Malher sur le *Prénom, mode et histoire*.
- 52 Il semble donc possible de fédérer des initiatives multiples autour d'une grille de travail et d'objectifs collectifs, dans le respect des orientations de chacun. La représentation du phénomène a connu des progrès considérables, dans l'appareil cartographique comme dans les graphiques de fréquence et de contrastes, dont on peut trouver quelques exemples dans les articles. L'adoption de critères communs de dépouillement et de représentations semble donc offrir de véritables garanties pour une approche scientifique maîtrisée, dans le respect du pluralisme indispensable à toute recherche de ce genre.
- 53 Les prénoms révolutionnaires constituent aujourd'hui l'un des chantiers de l'histoire de la Révolution susceptibles d'éclairer certains comportements familiaux, politiques, culturels, à condition d'être inscrits dans la durée et de respecter des règles et des garanties rigoureuses de dépouillement. Les auteurs de ce numéro des *Annales historiques de la Révolution française* sont conscients de l'ampleur du pari collectif proposé. S'il ne pouvait être mené à son terme, ce serait dû à des problèmes de temps, de moyens ou de logistique, mais certainement pas à un manque de volonté ou de passion.

NOTES

1. "L'histoire politique semble pouvoir tirer grand parti de l'étude de la prénomination (Jacques Dupâquier (dir.), *Le prénom, mode et histoire*, Entretiens de Malher (1980), Paris, 1984, p. 9.

2. *Id.* Les entretiens de Malher peuvent être présentés comme le point de départ d'une prise en cause "sérieuse" du phénomène des prénoms révolutionnaires dans le milieu universitaire.

3. Voir *infra* la bibliographie établie par séquences chronologiques.

4. Ce qualificatif revient souvent sous la plume des historiens, comme Michel Vovelle dans *La mentalité révolutionnaire*, Paris, Messidor, 1985.

5. Alice GÉRARD, *La Révolution française : mythes et interprétations, 1789-1970*, Paris, 1970.
6. *La déchristianisation à Beauvais et dans l'Oise*, Besançon, 1918, 190 p. et Paris, 1922, 186 p.
"Débaptisation collective de prénoms, *Annales révolutionnaires*, 8, 1916, pp. 230-249 *Le symbolisme et le prosélytisme révolutionnaires à Beauvais et dans l'Oise*, Beauvais, Prétot, 1932, 153 p.
7. Claude LANGLOIS, "Religion et Révolution bibliographie critique, *Archives des sciences sociales des religions*, 72, 1990, pp. 189-204.
8. Sur l'importance historiographique de Maurice Dommanget, voir le colloque de Beauvais (mai 1994) *Maurice Dommanget*, Archives départementales de l'Oise, Compiègne, 1996, et les contributions sur les curés rouges, p. 161, la déchristianisation, le babouvisme... "Cela lui permet d'écrire des pages – souvent décisives, parfois uniques – sur les données peu abordées de la déchristianisation positive comme les prénoms laïcisés (Serge Bianchi, *AHRF*, n° 227, 1977, p. 82).
9. Expression de Wolfgang GEIGER, "Les cultes de la raison, colloque *Maurice Dommanget*, *op. cit.*, p.165.
10. Jacques BERNET, "Dommanget, historien local, *id.*, p. 196.
11. Par exemple pour Paris (1920) et Toulon (1923).
12. Voir les maîtrises de P. Pavary (Isère, 1955), S. Alcan (Auxerre, 1976), S. Bianchi (Corbeil, 1976), R. Chatel (Étampes, 1979), D. Vally (Versailles), C. Grange (Moutiers, 1979), J.C. Zarzela (Gard, 1979), J. Bernet (Compiègne, 1979). Consulter le *Répertoire des travaux universitaires inédits sur la période révolutionnaire*, de Paule Miraval et Raymonde Monnier, Société des études robespierristes, 1990, 325 p., et la bibliographie réactualisée dans le présent numéro des *AHRF*.
13. Communications centrées sur ces prénoms par Jacques Bernet sur le district de Compiègne, pp.247-253, et de Serge Bianchi pour le district de Corbeil et la Seine-et-Marne, pp. 255-270.
14. Expression de Raphaël BANGE, "Recherches sur les prénoms révolutionnaires à Paris, *AHRF*, 1994, p. 40.
15. Dans l'introduction au colloque de Malher par Jacques Dupâquier, p. 9.
16. Cécile LAVERGNE, *Les prénoms à Bordeaux en 1780, 1784, 1819* Université de Bordeaux 3, dactyl. Marie-José REMBADO, *Prénoms en temps long en Provence Brignoles 1580-1880* Université d'Aix 1, 1984, dactyl. sans compter les maîtrises sur la déchristianisation de J. Dufour (Saint-Germain-en-Laye, 1984), de D. Weingarten (Corrèze, 1984), d'A. Manier (Eure-et-Loir, 1986).
17. Exemple de l'étude sur le district de Versailles, par Dominique Vally, citée par Albert Soboul dans le tome 2 de la *Civilisation et la Révolution française*, pp. 420-421.
18. *Pratiques religieuses, mentalités, spiritualités dans l'Europe révolutionnaire* (1986), Turnhout, 1988, 777 p.
19. Gérard CHOLVY, "Une révolution culturelle Le test des prénoms, colloque cité, pp. 300-308. Voir les débats avec l'auteur de cet article dans le même volume.
20. Voir les remarques de Michel VOVELLE, *La mentalité révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 200, et les études lancées par Alain Croix à l'université de Rennes 2, entre 1990 et 1995.
21. *Recherches sur la Révolution, Un bilan des travaux scientifiques du Bicentenaire*, Paris, La Découverte, 1991, 446 p. et *Les colloques du Bicentenaire, Répertoire des rencontres scientifiques*, Paris, La Découverte, 1991, 573 p.
22. En dehors du colloque de Chantilly (fiche 161) et de deux colloques sur la famille et l'enfant (fiches 19 et 47), soit trois références sur 549

23. Albert SOBOUL, (dir.), Paris, 1989, pp. 858-859.
24. Voir la bibliographie jointe dans le présent volume.
25. Évoquée par Serge Bianchi dès 1988, Actes du colloque d'Orléans sur la *Révolution et l'ordre juridique privé*, Paris, PUF, 1988, p. 123.
26. Voir la contribution de Jean-Pierre Lethuillier.
27. *Republikanische Personennamen. Eine anthroponymische Studie zur Französischen Revolution*, Tübingen,, Max Niermeyer Verlag, 1994, compte rendu de Pierre-Henri Billy dans la *Revue de linguistique romaine*, 1996, pp. 593-596 et dans le présent numéro des AHRF.
28. Volume 9, *Religion*, Paris, EHESS, 1996, pp. 46-47, par Claude Langlois.
29. Séance du 22 mars 1997 (Serge Bianchi, Pierre-Henri Billy et Raphaël Bange) et du 20 mars 1999 (Raphaël Bange, Serge Bianchi, Philippe Daumas et Jean-Pierre Lethuillier) dans le cadre de l'atelier de l'I.H.R.F., *Voies et manifestations de l'acculturation républicaine pendant la Révolution française*.
30. Réunion du 14 décembre 1998, en présence de Jacques Dupâquier, Raphaël Bange, Serge Bianchi, Pierre-Henri Billy, Philippe Daumas et Jean-Pierre Lethuillier.
31. Avec le qualificatif restrictif "apparemment utilisé par Alain Croix, *Mélanges offerts à Jean Jacquart*, Paris, 1994, p. 155.
32. Voir l'article présent des AHRF et les recherches de l'auteur au sujet des prénoms révolutionnaires sur Bordeaux (1989) et le Tarn (1991)
33. Bernard Cousin évoque les renoncements à ces prénoms au colloque de Chantilly.
34. Selon les remarques de G. Cholvy à partir des exemples de Béziers et de Montpellier.
35. Par exemple le désert de Loire-Inférieure (Nantes exceptée) dans l'étude d'Alain CROIX, *Mélanges (...)*, op. cit., pp. 155-162.
36. Le rapport de G. Cholvy réfute l'influence de la taille des villes, du protestantisme, de l'engagement politique au moins pour le secteur de son enquête collective sur cinquante-trois communes du Midi languedocien.
37. Parfois les mêmes qui reconnaissent l'importance du phénomène, malgré les difficultés d'une étude maîtrisée.
38. Serge BIANCHI, *La révolution culturelle de l'an II*, Paris, Aubier-Floral, 1982, pp. 228-232, et "Les prénoms révolutionnaires dans la Révolution française, Actes du colloque d'Orléans (1986), op. cit., pp.109-124.
39. *La Civilisation et la Révolution française*, Paris, Arthaud, 1982, pp. 420-421, "Changer de vie.
40. Expression de Claude Langlois, op. cit., p. 194.
41. Alain CROIX, *La Révolution française dans le Val-de-Marne*, Clio 94, 1989, p. 225.
42. Pour Maurice Dommanget (1918-1922).
43. P. CORDONNIER, AHRF, 150, 1958, pp. 70-72.
44. Il s'agit pratiquement d'un consensus pour les études récentes de G. Cholvy, C. Langlois, R. Bange.
45. Voir les études de Raphaël BANGE, "Recherches sur les prénoms révolutionnaires à Paris, AHRF, 1994, pp. 39-65, et sur Villefranche-sur Saône. Voir également les remarques de Pierre-Henri Billy dans ce numéro.
46. "Enquête sur 8000 prénoms, 89 en Essonne, 6, 1990, pp. 66-70.
47. Phénomène constaté à Paris, et dans les villes où se tiennent des garnisons, comme Toulon.
48. "Ne pas en diluer artificiellement la fréquence en choisissant un cadre chronologique trop large, selon Jacques Dupâquier, *Le Prénom, mode et histoire*, op. cit., p.

9, alors que l'étude de Pérouas sur le Limousin porte sur l'ensemble du ^{XI}e au ^{XX}e siècle pour le colloque Malher, p. 67-77. Voir également Léonard, Marie, Jean et les autres. *Les prénoms en Limousin depuis un millénaire*, Paris, Éditions du CNRS, pp. 208-211.

49. Termes employés par Jean-François Delord et François Lebrun dans le colloque *Le Prénom, mode et histoire*, *op. cit.*, p. 96 et p. 243.

50. Voir son article et "Prénoms et Révolution enquête sur le corpus falaisien, *Annales de Normandie*, 4, 1989, pp. 413-436.

51. "Prénoms et Révolution (1775-1825). Propositions pour une nouvelle approche méthodologique, *RHMC*, 44/1, 1997, pp. 109-132.

52. Il note le cas (unique autour de Nantes) d'un Brutus débaptisé en Jean, mais propose de systématiser ce contrôle, *op. cit.*, p. 160.

53. Raphaël BANGE, *AHRF*, 1994, article cité

54. Jean-Pierre PÉLISSIER, "Les Romarins ancêtres des Jules. Les prénoms agricoles des ans II et III à Mézilles (Yonne), *Mélanges offerts à Jacques Dupâquier*, Paris, 1993, pp. 435-448.

55. Voir les travaux de Philippe Daumas.

56. Autour d'Étampes les proportions sont sensiblement différentes pour les garçons et les filles, selon Marie-Thérèse Larroque, *89 en Essonne*, 6, 1990.

57. Raphaël BANGE, *op. cit.*, *AHRF*, 1994, p. 55.

58. Et en indiquant dans l'index le prénom révolutionnaire d'emblée, contrairement à N. Horsch (voir le compte rendu de Pierre-Henri Billy. Jacques Dupâquier soulignait cette priorité dès 1984, dans le colloque *Le prénom (...)*, *op. cit.*, p. 9.

59. Celle-ci peut être inversée entre les registre d'état civil et de catholicité.

60. *Paul et Virginie* est toutefois plus fiable que *Jean-Jacques Rousseau* (Rousseau peut être le vrai nom, selon Alain Croix).

61. C'est le sens de la classification simplifiée donnée dans *l'Atlas de la Révolution* par Claude Langlois, *op. cit.*, p. 46.

62. Alain Croix, pour la Loire-Inférieure.

63. Références étudiées dans les ouvrages de Jacques Bouineau, *Les toges du pouvoir ou la Révolution de droit antique*, Toulouse, 1986 et de Claude Mossé, *L'Antiquité dans la Révolution française*, 1989.

64. Voir les remarques de Pierre-Henri Billy et de Gérard Cholvy, colloque *Pratiques (...)*, *op. cit.*, p.301.

65. Modifiant les critères de Maurice Dommanget, j'avais proposé en 1980 cinq rubriques (Nature, Calendrier républicain, Vertus révolutionnaires, Héros de la Révolution, Antiquité), puis simplifié en trois catégories en 1987 (Calendrier, Révolution, Antiquité).

66. Naturellement cette rubrique peut être couplée avec les personnages de la Révolution.

67. Marie-Thérèse Larroque conserve comme révolutionnaires, *Rose, Narcisse et Flore*, en raison des changements de sensibilités avec les époques antérieures, dans la région d'Étampes *89 en Essonne*, article cité, p. 58.

68. Voir le graphique proposé par Alain Croix pour Nantes, *op. cit.*, 1994, p. 162.

69. Il est souvent rejeté (M.-T. Larroque, P. Sotto).

70. "Les prénoms révolutionnaires dans le Val-de-Marne, 1789-an 8, *Clio* 94, 8, 1989, pp. 225-241.

71. Il est possible de recenser tous les prénoms de la famille, pour une meilleure approche de l'interprétation.

72. L'article de Jean-Pierre Lethuillier donne des hypothèses de travail dans cette direction.
73. Gérard Cholvy indique le nombre suspect de prénoms révolutionnaires dans une ville "royaliste comme Montpellier.
74. Nikoline Horsch donne des exemples de pressions politiques jouant sur l'attribution de prénoms (compte rendu cité de Pierre-Henri Billy).
75. L'ouvrage de référence demeure Marcel GARAUD, *La Révolution française et la famille*, Paris, PUF, 1978. L'essentiel de la législation est rappelé dans la communication de Serge Bianchi au colloque d'Orléans (1987), p. 110.
76. Il est alors obligatoire de conserver un prénom attribué précédemment.
77. Albert Soboul, *La Civilisation (...)*, *op. cit.*, p. 421.
78. C'est particulièrement net dans l'étude de Michel Guillot sur le canton de Nanterre, colloque *La Révolution en Île-de-France* (Versailles, 1989), 1990, pp. 203-220. L'auteur met en évidence le rôle des sociétés populaires et de l'anticléricalisme dans le phénomène important des prénoms révolutionnaires de ce canton pour l'instituteur, voir p. 210.
79. Jacques Bernet parle de quelques "militants sans-culottes authentiquement populaires, dans le colloque *Le prénom, (...)* *op. cit.*
80. Voir les tableaux et les cartes pour l'Essonne, *89 en Essonne, op. cit.*, pp. 61-62.
81. La plupart des prénoms "militants sont portés par des gens de mer et des militaires, rarement par des ruraux, selon Alain Croix.
82. Expression de Marcel Garaud.
83. "Témoignage au niveau le plus intime de l'engagement de la famille, selon Michel Vovelle, *La mentalité...*, *op. cit.*, p. 200.
84. Voir l'article sur l'accueil des campagnes au calendrier républicain, *AHRF*, 312, 1998, pp.245-264.
85. Philippe SOTTO "éviter de le réduire à un simple test du succès ou de l'échec de la déchristianisation, article cité, p. 225.
86. Nous acceptons une partie des critiques formulées à cet égard et les nuances apportées par Raphaël Bange (*AHRF*, 1994, p. 46). Voir "Histoire d'un concept la "révolution culturelle, dans *Recherches sur la Révolution, op. cit.*, 1991, p. 239.
87. Claude LANGLOIS, *op. cit.*, p. 46.
88. Jacques Dupâquier parle de ce test politique, et Marie-Thérèse Larroque de test de la "régénération.
89. Alain CROIX, *op. cit.*
90. Serge BIANCHI, *La révolution culturelle de l'an II, op. cit.* J'avais proposé en 1982 une estimation de 200000 prénoms révolutionnaire pour l'an II sur 1200000 naissances, ramenée en 1989 à 150000 pour 1300000 baptêmes (*Dictionnaire Soboul, op. cit.*). Jean-Pierre Péliissier proposait une estimation moyenne de 30% dans les villes et 15% à la campagne (1993).
91. En attendant la soutenance de sa thèse.
92. Étude de G. Florenty, doctorat Bordeaux, 1985.
93. Jean-Pierre LETHUILLIER, *op. cit.*
94. Alain CROIX et P. SCILBO (dir.), *Brutus, Désir de la Paix et Jonquille. Les prénoms de la Révolution en Loire-Inférieure*, Nantes, 1993.
95. Une centaine de villages ne connaissent aucun prénom révolutionnaire autour de Villefranche-sur-Saône.
96. Marie-Thérèse LARROQUE "Prénoms des villes, prénoms des champs, *89 en Essonne, op. cit.*, pp.57-61.

97. De nombreux villages dépassent les 50% de prénoms sûrs autour de Corbeil, "Enquête sur 8000 prénoms, 89 en Essonne, 6, 1990, pp. 62-69.
98. Entre 1991 et 1995, sous la direction d'Alain Croix et Jean-Pierre Lethuillier, par exemple Aline Trabut sur les Côtes-du-Nord, en 1991 *Égalité, Bourrache, Aristide et les autres... Les prénoms révolutionnaires dans le département du Morbihan (1789-1795)*, Rennes 2, 1991 Frédérique Laly, *Les prénoms révolutionnaires dans le département du Morbihan*, Rennes 2, 1992, dactyl. Nadine Berthau, *Cornélie, Jasmin, Espoir du monde... Les "prénoms révolutionnaires en Ille-et-Vilaine 1790-1800*, Rennes 2, 1995, dactyl.
99. "Il est temps que l'on cesse de comparer une région à l'autre, à partir de données trop différentes ou mal établies, selon Alain Croix, *op. cit.*, 1989, p. 225.
100. Il peut être négligé en cas de répétition systématique pour une même source.
101. Le cas échéant.
102. Par exemple l'existence d'un registre de catholicité.

RÉSUMÉS

Les avancées du chantier des "prénoms révolutionnaires, depuis une vingtaine d'années, autorisent un premier bilan historiographique et méthodologique de l'état de la question. Après l'étape des "pionniers (jusqu'à 1980), une prise de conscience manifeste des enjeux et des pièges permet d'affiner les analyses. Des accords deviennent possibles quant à la caractérisation du phénomène, son inscription dans une séquence chronologique brève (ramassée autour de l'an II), à replacer dans des évolutions de plus longue durée. Des corpus trop différents de "prénoms révolutionnaires peuvent être rapprochés par la prise en compte systématique de critères communs le sexe, la situation des enfants, voire le contexte des actes. Il reste à trouver un accord sur des catégories encore mouvantes prénoms sûrs (*Montagne*), prénoms ambigus (*Rose, Victoire*), prénoms mixtes (*Jean Liberté*). Si la plupart des auteurs s'accordent sur l'importance du "test des "prénoms révolutionnaires, ils divergent sur sa signification, en termes de ruptures (religieuse, politique, culturelle) ou d'absence de rupture (mode, contrainte). La multiplication de travaux fiables, à partir de bases et de grilles communes, devrait permettre de franchir une nouvelle étape, celle d'une enquête nationale dans un domaine particulièrement fécond.

« Revolutionary First Names » in the French Revolution : a Developing Area.

The findings amassed in the field of « revolutionary first names » over the last twenty years are ripe for historiographical and methodological assessment. After the « pioneering » phase (up to 1980), a growing awareness of the issues and pitfalls led to finer tuning. It was agreed to broaden the characterization of the phenomenon and situate the short Year II sequence in a longer term evolutionary context. Differing corpuses of « revolutionary first names » tend to coalesce through systematic reference to common criteria : sex, the children's situation, the process of registration. No consensus yet on shifting categories : clearcut forenames (*Montagne*), ambiguous forenames (*Rose, Victoire*), mixed forenames (*Jean Liberté*). While most authors agree on the relevance of the « revolutionary first name test », they differ on its significance in terms of a break with the past (religious, political, cultural ?) or the absence of such a break (fashion, constraint ?). The growing number of sound studies based on common formats should lead to a truly national survey in an area that still has much to yield.

INDEX

Mots-clés : prénoms révolutionnaires, critères, grilles, rupture, enquête nationale

AUTEUR

SERGE BIANCHI

Université de Rennes 2